



Assemblée générale

Distr. générale
3 avril 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Points 117 et 168 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001

Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes **Ramos** (Portugal)

I. Introduction

1. À sa 9e séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session les questions intitulées « Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001 » et « Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999 » et de les renvoyer à la Cinquième Commission.

2. La Cinquième Commission a examiné les questions à ses 52e et 55e séances, les 26 et 30 mars 2001. Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques de ces séances (A/C.5/55/SR.52 et 55).

3. Pour l'examen des questions, la Commission était saisie des rapports du Secrétaire général sur le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (A/54/664 et Add.1 à 3 et A/55/763 et Corr.1) et du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/55/7/Add.9).

II. Examen du projet de décision A/C.5/55/L.48

4. À sa 55e séance, le 30 mars, la Commission était saisie d'un projet de décision intitulé « Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux » (A/C.5/55/L.48), présenté par le Président.

5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.5/55/L.48 sans le mettre aux voix (voir par. 6).

III. Recommandation de la Cinquième Commission

6. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

L'Assemblée générale prend note des rapports du Secrétaire général sur le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux¹ et des observations et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui s'y rapportent².

¹ A/54/664 et Add.1 à 3 et A/55/763 et Corr.1.

² A/55/7/Add.9.